

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
COMMUNE DE SOLEILHAS

LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de juin à 18heures30, le Conseil Municipal de la commune de Soleilhas, dûment convoqué le 21 juin, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LOMBARD, Maire. Secrétaire de séance : Mme. Karine COSSU, 2eme Adjoint.

Étaient présents ou représentés : **10 conseillers**

Présents (8) : Jean-Pierre Lombard, Alain Bourot, Karine Cossu, Christine Simonetti, Maxime Legrand, Vincent Maria, Sarafina Nifenecker, François Gondran,

Excusés avec pouvoir (2) : Laurent Chabaud a donné son pouvoir à François Gondran, Sarafina Nifenecker a donné son pouvoir à Karine Cossu,

Absent (1) : Pascal Fleury

- Approbation du Procès-verbal du 12 avril 2024 : approuvé à l'unanimité
- Délibérations :

1. Subventions aux associations	Approuvée à l'unanimité
2. Décision modificative du budget(équilibrer les op. d'ordre)	Approuvée à l'unanimité
3. Adoption de la chartre PNRV parc Naturel Régional Du Verdon	Approuvée à l'unanimité
4. Forêt communal : coupe ONF 2025 (affouage)	Approuvée à l'unanimité
5. Financement départemental pour la cabane pastorale du Teillon	Approuvée à l'unanimité
6. Demande de subventions FODAC 2024 fond départemental	Approuvée à l'unanimité
7. Choix du maître d'œuvre et travaux « pose compteurs eau »	Reportée

Les délibérations complètes sont consultables en mairie. Le procès-verbal sera publié après approbation lors du prochain conseil municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

La secrétaire de séance,
Karine COSSU, 2^{eme} Adjoint



Le Maire de Soleilhas,
Jean-Pierre LOMBARD

